

Janvier 2017

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 9 janvier 2017 à 19h00, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Guy Garant	Maire
	Donald Lessard	Conseiller
	Pierre Lapointe	Conseiller
	Pierre-Paul Caron	Conseiller
	Martin Fournier	Conseiller
	Réjean Tardif	Conseiller
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère

Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Guy Garant, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

2- Adoption de l'ordre du jour # 170101

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;
IL EST PROPOSÉ PAR Donald Lessard, APPUYÉ PAR Pierre Lapointe ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des 5 et 21 décembre 2016
4. Acceptation des comptes
5. Compte-rendu du service-incendie pour l'année 2016
6. Réalisation des travaux du Belvédère
7. Subvention Emploi d'été Canada 2017
8. Demande d'appui de l'UPA concernant le Programme de crédit de taxes foncières agricoles
9. Feuillet paroissial 2017
10. Comité de développement
11. Arriérés de taxes
12. License de chiens
13. Entente pour la virée de la charrue
14. Résolution Programme Nouveaux horizons pour les aînés
15. Informations & Correspondances
16. Varia :
 - 16.1 Remplacement de Roger Laverdière pendant ses vacances
 - 16.2 Rapport financier 2016 pour le camping municipal
 - 16.3 Lettre de remerciement à Michel Royer
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée

3- Adoption du procès-verbal des 5 et 21 décembre 2016 #170102

CONSIDÉRANT QUE copies des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire tenue le 5 décembre 2016 et de l'assemblée extraordinaire tenue le 21 décembre 2016, ont été expédiées à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;
IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif, APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU par les conseillers que les procès-verbaux soient et sont approuvés tels que présentés.

4- Acceptation des comptes #170103

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Lapointe, APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés.

LISTE DES DÉBOURSÉS

Conseil Municipal	1 302,34 \$
9169-3598 Québec inc. - vidanges et recyclage	1 799,97 \$
Bureautique Côte-Sud - contrat photocopieur	72,63 \$
Bureautique Côte-Sud - feuilles 81/2 x 11	52,97 \$
CIB - formation du 25 nov au 20 déc.	120,72 \$
DAS provincial - octobre, novembre, décembre	3 901,91 \$
DAS fédéral- octobre, novembre, décembre	1 583,25 \$
Eurofins (Exova) - analyse d'eau	136,82 \$
FQM - factures de Dicom	80,30 \$
Garage Léandre Lacroix – réparation	21,56 \$
Groupe Dynaco - chlore	54,81 \$
Guy Garant - frais de déplacement	42,84 \$
Hydro-Québec – Camping	190,08 \$
Hydro Québec - lumières de rue	231,63 \$
Les Entreprises R. Montminy - 3e versement déneigement	5 613,02 \$
Les Pétroles Turmel - huile pour édifice municipal (2)	663,14 \$
Les Pétroles Turmel - huile pour l'Églisel (2)	1 002,62 \$
Marché Ste-Lucie - batterie, essence souffleur	35,57 \$
Mario Lavoie - nettoyage et entretien fournaise édifice mun.	134,52 \$
Mario Lavoie - nettoyage et réparation fournaise Église (2)	837,02 \$
Municipalité St-Fabien - matières recycl. Novembre	181,51 \$
Municipalité St-Fabien - service container	165,59 \$
Municipalité Ste-Lucie - quai et poches d'asphalte	725,72 \$
Quincaillerie M-A S. inc. - sel, thermostat, ampoules	50,54 \$
Rég. Gestion des mat. Rés. - enfouissement novembre	769,77 \$
Sogetel - Ôtel	149,68 \$
Sogetel - poste chloration	58,85 \$
Sogetel - bureau municipal	(41,85 \$)
Sylvain Caron - entretien patinoire (2e vers) + virée	550,00 \$

TOTAL 20 487,53 \$

LISTE DES SALAIRES

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en décembre 2016 pour un montant de 4 368,53 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

Nicole Gautreau, Directrice générale

5- Rapport du service-incendie pour l'année 2016

Monsieur Réjean Tardif nous explique qu'il manque des informations pour nous présenter le bilan de l'année 2016 en service-incendie, le rapport sera présenté à la séance de février.

6- Réalisation des travaux du Belvédère

Les travaux du Belvédère débuteront le 15 janvier si le climat le permet et le chemin du camping menant au Belvédère sera ouvert par Monsieur Réjean Tardif.

7- Subvention Emploi d'été Canada 2017 #170104

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU par les conseillers que la directrice générale, Nicole Gautreau soit la représentante autorisée à compléter et signer le formulaire de

demande pour le financement de 2 étudiants dans le cadre du programme EÉC Emplois d'été Canada 2017 du Gouvernement fédéral.

8- Demande d'appui de l'UPA concernant le Programme de crédit de taxes foncières agricoles #170105

Programme de crédit de taxes foncières agricoles

ATTENDU l'apport des producteurs agricoles à la vitalité de nos territoires, et ce, dans toutes les régions du Québec, qui se reflète notamment par des retombées totales de plus de 5,6 G\$ en terme de PIB et plus de 70 000 emplois en 2013;

ATTENDU l'impact de chaque dollar supplémentaire versé en taxes sur la compétitivité des entreprises, dans un contexte où des régimes différenciés existent dans d'autres juridictions en matière de fiscalité foncière agricole, souvent plus avantageux que le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) du Québec;

ATTENDU QUE 8 \$ d'actifs sont nécessaires en moyenne à la production de 1 \$ de revenu agricole, mais que la valeur des terres peut influencer ce ratio jusqu'à une valeur de 15 \$ d'actifs pour 1 \$ de revenu selon les régions;

ATTENDU QU'aucune consultation n'a été réalisée préalablement à l'annonce d'une réforme du PCTFA, tant avec les représentants du milieu municipal qu'avec l'Union;

ATTENDU QUE le taux de crédit annoncé ne correspond pas au niveau d'intervention actuel, un taux de 78 % pour les deux premières années de la réforme ne pouvant remplacer la perte du crédit de 85 % sur les taxes liées aux terres dont la valeur est supérieure au seuil de 1 814 \$ par hectare, du crédit de 70 % sur les taxes scolaires et du crédit de 100 % sur les premiers 300 \$ de taxes;

ATTENDU QUE les chiffres déposés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles montrent que 83 % des exploitations agricoles enregistrées actuellement admissibles au PCTFA seraient affectées négativement par une telle réforme;

ATTENDU l'appui de la Fédération québécoise des municipalités, de la Fédération québécoise des Clubs Quads et de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec en ce qui concerne le maintien du programme actuel et de l'ouverture d'un dialogue avec l'État et l'Union au sujet de la fiscalité foncière agricole;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron,

APPUYÉ PAR Donald Lessard ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité du lac-Frontière appuie les démarches de l'Union des producteurs agricoles en vue de maintenir le PCTFA dans sa forme actuelle tant et aussi longtemps qu'une réelle refonte de la fiscalité foncière agricole n'aura pas été réalisée et qu'un calendrier de rencontres interministérielles impliquant l'État, le milieu municipal et l'Union visant à aborder les enjeux de la fiscalité foncière agricole au Québec, soit fixé.

9- Renouvellement de notre espace publicitaire dans le feuillet paroissial #170106

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette,

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU UNANIMEMENT de payer le montant de 70 \$ pour le renouvellement de la carte d'affaire de la Municipalité dans le feuillet paroissial pour l'année 2017.

10- Comité de développement

Les conseillers ont exprimé leur intention qu'un Comité de développement se forme au Lac-Frontière. La Municipalité s'informerait auprès de la Municipalité de Sainte-Lucie dont le Comité de développement existe depuis plusieurs années et fonctionne très bien.

11- Arriéré de taxes

Une lettre recommandée sera envoyée aux personnes ayant un arriéré de taxes de 500,00 \$ et plus. À défaut de paiement à la date indiquée dans la lettre, leur dossier sera transféré à la MRC de Montmagny pour non-paiement de taxes.

12- Licence de chiens

Un rappel sera publié dans le journal de février pour le renouvellement de la licence de chiens. Le coût est le même que l'année dernière soit 5,00 \$.

13- Entente pour la virée de la charrue #170107

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre Lapointe,
APPUYÉ PAR Donald Lessard et RÉSOLU UNANIMEMENT qu'un montant de 50,00 \$ sera payée à Sylvain Caron pour la virée de la charrue pour l'hiver 2016-2017. Sainte-Lucie paiera également un montant de 50,00 \$.

14- Remplacement de Roger pendant ses vacances #170108

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,
APPUYÉ PAR Donald Lessard et RÉSOLU UNANIMEMENT que Frédéric Fortier de Saint-Fabien remplace Roger Laverdière pendant ses vacances du 17 au 24 janvier. Frédéric Fortier vérifiera tous les jours le poste de chloration et nous serons facturés en conséquence.

15- Correspondance et information

- Nous avons reçu une subvention de 1 000,00 \$ du bureau de Norbert Morin pour les travaux du Belvédère
- Pour l'analyse de l'eau du Lac, la Municipalité va vérifier avec Bianca de Sainte-Lucie.

16- Varia

16.1 Désignation de la nouvelle directrice générale comme personne ressource dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés # 170109

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,
APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la municipalité du Lac-Frontière désigne Nicole Gautreau, la directrice générale depuis le 20 octobre 2016 comme personne-ressource à faire le suivi des projets ou autres dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés.

16.2 Rapport financier du camping 2016

Le rapport financier du camping est présenté au conseil qui demande que ce rapport soit publié dans le prochain journal L'Écho du Lac.

16.3 Lettre de remerciement

La Municipalité fera parvenir une lettre à Monsieur Miche Royer pour le remercier d'avoir enlevé la neige sur la patinoire avec son souffleur lors de la tempête dans le Temps des Fêtes.

17- Période de questions

Aucune question

18- Levée de l'assemblée #170110

IL EST PROPOSÉ PAR Donald Lessard,
APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance, il est 20h00.

Je, Guy Garant, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toute les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Guy Garant, maire

Nicole Gautreau, directrice générale